

Les défaillances d'entreprises en février atteignent un plus haut historique

Le nombre de jugements de procédures collectives publiés au *Bodacc* en février 2010 (6 014) est supérieur de 0,2 % à celui de février 2009. C'est le chiffre le plus élevé pour un mois de février depuis 1990. Selon Euler Hermes SFAC, le rythme de progression de la tendance annuelle poursuit sa modération (+ 9 %) depuis le pic atteint en août 2009 (22 %). Néanmoins, le cumul des douze derniers mois à fin février 2010 se maintient à des niveaux historiques élevés (64 970), au-dessus des records enregistrés en 1993.

L'Alsace sinistrée

La progression des défaillances s'atténue dans la moitié des régions de l'Hexagone : 11 régions affichent une progression inférieure à la moyenne nationale (+ 8,7 %) et 10 ont une sinistralité forte allant de + 27 % en Alsace à + 9 % en Languedoc-Roussillon, avec des hausses supérieures encore à 10 % dans 8 d'entre elles.

Par secteur, l'industrie semble la plus affectée (+ 12,8 %), devant les services aux entreprises, les transports et la construction. Alors qu'Euler Hermes SFAC note un net ralentissement de la progression dans le commerce, l'immobilier et même une baisse dans les cafés-restaurants, tous ces secteurs ayant enregistré une explosion des dépôts de bilan ces deux dernières années.

Du jamais vu depuis vingt ans !

Nombre de défaillances d'entreprises par grands secteurs (série en date de publication au *Bodacc*)

Notes Euler Hermes au 10 février 2010	Cumul 12 mois	Part du secteur	Variation cumul 12 mois
Industrie	5 638	9 %	+ 12,8 %
Construction	17 556	27 %	+ 10,9 %
Commerce dont commerce de détail	14 101	22 %	+ 3,2 %
Transport	8 290	13 %	+ 3,0 %
Immobilier	2 076	3 %	+ 11,0 %
Services aux entreprises	2 401	4 %	+ 9,5 %
Services aux particuliers	8 580	13 %	+ 12,3 %
Hôtels, cafés, restaurants	3 091	5 %	+ 4,4 %
Autres secteurs	6 611	10 %	- 2,0 %
Total France	4 916	8 %	+ 26,1 %
	64 970	100 %	+ 8,7 %

Source : Euler Hermes

Selon Euler Hermes SFAC, les différentes mesures de soutien aux entreprises – dont les 30 milliards d'euros de moratoires – mises en place par les pouvoirs publics, les collectivités régionales et les établissements financiers dès la fin 2008 et tout au long de 2009 ont permis à des milliers d'entreprises sous perfusion de poursuivre leur activité. L'assureur-crédit estime qu'au moins 6 000 entreprises ont été « sauvées » par ces mesures ; mais il y a un risque de report sur 2010 de ces défaillances,

qui auraient dû intervenir en 2009. La sinistralité devrait donc se maintenir à un niveau élevé avec une augmentation des défaillances estimée entre 0 % et 5 % cette année.

Selon les mêmes experts, une période de convalescence d'environ un an s'est engagée pour la France pendant laquelle il faut espérer que les déséquilibres générés par le choc de la récession vont pouvoir lentement se résorber. La croissance en 2010 resterait ainsi décevante, estimée autour de 1 %.